

Le 1^{er} juin 2020

Objet : Évaluation du rendement des élèves et remise des bulletins de fin d'année

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part d'informations supplémentaires concernant l'évaluation du progrès scolaire de votre enfant. Le 27 mai dernier, le ministère de l'Éducation (MÉO) a partagé avec les conseils scolaires de l'Ontario des précisions sur la production des bulletins pour la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Au Conseil scolaire catholique MonAvenir, l'apprentissage à distance se poursuivra jusqu'au 26 juin 2020. Votre collaboration est toujours appréciée afin que votre enfant continue de prendre part à ses leçons et ses travaux. En guise de rappel, l'objectif de l'apprentissage à distance est d'assurer la réussite de l'année scolaire 2019-2020 pour tous les élèves.

La remise d'un bulletin de fin d'année est obligatoire pour tous les élèves, autant pour les élèves en maternelle/jardin que pour les finissants de la 12^e année. En se basant sur les informations reçues dernièrement de la part du MÉO, le Csc Mon Avenir est en mesure de vous donner un peu plus de contexte relativement à la façon que votre enfant sera évalué et les informations qui se trouveront dans son bulletin de fin d'année.

De prime abord, la note finale sera basée sur les preuves d'apprentissage recueillies **avant** la fermeture des écoles, soit le 13 mars dernier. L'enseignante ou l'enseignant utilisera les informations recueillies avant cette date. Lorsque c'est dans l'intérêt de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant pourra inclure des preuves d'apprentissage recueillies pendant la période de fermeture de l'école dans la détermination des notes finales.

Pour tous les élèves, les notes ne baisseront pas par rapport à ce qu'elles étaient le 13 mars 2020. En aucun temps, un élève ne pourra être désavantagé par l'obligation de fermer les écoles.

Il n'y aura pas d'examens ou de tâche sommative de fin d'année.

La remise d'un Plan d'enseignement individualisé (PEI) est prévue pour les élèves qui bénéficient de programmes en enfance en difficulté. Les attentes du PEI qui vous a été partagé avant la fermeture des écoles seront évaluées. L'enseignante ou l'enseignant en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant ressource de l'école utiliseront les informations recueillies avant le 13 mars pour évaluer les attentes du PEI. Il est possible que les informations soient insuffisantes pour évaluer les attentes. Dans ce cas, un commentaire sera inséré au PEI de votre enfant.

L'évaluation des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail (HH) seront le reflet des observations avant le 13 mars. Un commentaire général sur l'ensemble des HH sera élaboré incluant une cote pour chacune d'elles.

Dans les situations où l'enseignant ou l'enseignante ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer l'apprentissage de l'élève si ce dernier n'avait pas la note de passage avant le 13 mars et que l'élève et n'a pas fait preuve de progrès pendant la période de fermeture de l'école, l'enseignant ou l'enseignante attribuera la cote « I » sur le bulletin scolaire pour indiquer que l'élève n'avait pas la note de passage avant le 13 mars et n'a pas fait preuve de progrès pendant la période de fermeture des écoles.

Si l'élève reçoit la cote « I » sur son bulletin scolaire, il ne recevra pas de crédit pour ce cours, s'il est au palier secondaire. Dans une telle situation, la direction d'école et le personnel enseignant, de concert avec les parents et l'élève, détermineront le type de programme qui permettra le mieux à l'élève de répondre aux attentes et d'obtenir un crédit pour le cours, y compris la récupération et la reprise du crédit.

Si l'élève est au palier élémentaire (1^{re} à la 8^e année), une cote « I » pourrait être utilisée si les données sont insuffisantes pour déterminer une note ou une cote.

Puisque les écoles sont fermées, le ministère de l'Éducation a autorisé l'envoi de bulletins par voie électronique. Une copie imprimée sera fournie à la demande des parents lors de la réouverture des écoles. À une date ultérieure, le bulletin scolaire rempli, ou une copie exacte, sera classé dans le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de votre enfant. Il est à noter cependant que certaines écoles pourraient être en mesure de produire et d'acheminer un bulletin en copie papier dès juin.

Le MÉO s'est engagé à présenter un programme d'apprentissage d'été élargi qui mettra l'accent sur la récupération de crédits, l'appui aux élèves vulnérables et la mise à niveau des cours. Le Csc MonAvenir est en attente de précisions du MÉO concernant l'offre d'appui durant la période estivale et vous en communiquera les détails aussitôt que possible.

Avant de terminer, je saisis l'occasion pour faire un retour sur le questionnaire que nous vous avons acheminé concernant l'expérience de l'apprentissage à distance au sein de votre famille. Je remercie tous ceux et celles qui ont pris le temps de nous faire part de leurs impressions et suggestions. En prenant connaissance des milliers de réponses reçues, nous avons été heureux de constater que la majorité des parents apprécient les efforts des équipes écoles pour offrir un apprentissage à distance à leur enfant.

Parmi les forces soulignées, les parents nous ont fait part d'appréciation des appuis offerts pour l'enfance en difficulté, la qualité du contenu des leçons, l'interaction avec l'enseignant, l'accès à la technologie, les horaires et la routine et les échanges constructifs entre les enseignants, les élèves et

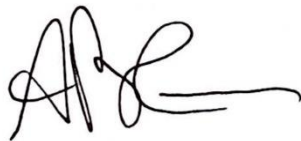
les parents. Cette rétroaction positive est en voie d'être partagée à l'ensemble du personnel des écoles qui travaillent très fort pour livrer des occasions d'apprentissage de qualité et ce, malgré leurs propres contraintes de confinement en raison de la pandémie.

Dans tout processus, il y a certes des besoins d'amélioration et les commentaires émis orienteront les réflexions du Csc MonAvenir autour des points suivants : le respect de la langue française lors des échanges, l'uniformité par rapport aux attentes et au volume de travail, la rétroaction entre l'enseignant et les parents, les contenus des apprentissages et les ressources en appui. Nos équipes école se penchent sur ces questions afin d'améliorer l'offre du Csc MonAvenir.

Au nom de l'ensemble de l'équipe du Csc MonAvenir, je réitère notre engagement à soutenir les élèves dans la continuité de leur apprentissage afin qu'ils puissent continuer d'acquérir les compétences requises pour passer au prochain niveau scolaire ou d'obtenir leur diplôme, dans le cas des élèves qui en sont à leur dernière année du secondaire.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Le directeur de l'éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AB', with a long horizontal stroke extending to the right.

André Blais